

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET SECONDAIRE
SPECIALISE DE LA REPUBLIQUE D'OUZBEKISTAN**

UNIVERSITE D'ETAT DES LANGUES DU MONDE

DEPARTEMENT DE PHONETIQUE ET DE PHONOLOGIE FRANÇAISE

Zounounova Sevara Davladovna

**STRUCTURE D'ACCENT – UN DES CONSTITUANTS DE
L'INTONATION DE LA PHRASE**

MÉMOIRE DE FIN D'ETUDE SUPERIEURES

Spécialité : 5220100 – philologie (langue française)

**Le présent mémoire
est attesté par le département de
phonétique et phonologie du français
Chef du département:
candidat ès sciences philologiques
M.Oubaydoullaev**

« ____ » ____ 2012

**DIRECTEUR DE LA RECHERCHE:
candidat ès sciences philologiques
_____ M. Oubaydoullaev**

« ____ » ____ 2012

Tachkent - 2012

S O M M A I R E

Introduction.....	3
 Chapitre I. Problèmes de la théorie générale de l'accentuation.....	7
1. La notion, la définition et les fonctions de l'accent.....	7
2. Les caractéristiques des procédés accentuelles de la langue.....	15
3. Les spécificités des traits accentuels de la syllabe.....	24
 Chapitre II. Structure d'accent - un des constituants de l'intonation de la phrase française.....	31
1. La nature, la place et les fonctions de l'accent français.....	31
2. Les unités accentuelles et leurs structures dans le français.....	39
3. Les particularités de l'accent d'insistance du français.....	47
 Conclusion.....	54
 Bibliographie.....	57

Introduction

Etudier le système prosodique d'une langue signifie que l'on examine son système accentuel ou rythmique et son système mélodique ou intonatif. Ainsi, à l'écoute de locuteurs parlant français ou une autre langue, on remarque, par exemple, que certaines syllabes seront mieux perçues que d'autres. Ces syllabes « remarquables » sont porteuses d'un accent ; on les appelle des syllabes accentuées. Mais le mécanisme de mise en relief de ces syllabes varie d'une langue à l'autre. C'est le cas pour le français et l'ouzbek dont le comportement de l'accent est très différent.

Ce mémoire de fin d'étude est consacré à l'étude de l'accentuation du français et de ses fonctions dans la constitution de l'intonation de la phrase.

Avant de commencer la recherche sur l'accentuation il faut tout d'abord répondre à la question qu'est-ce que c'est l'accent ?

L'accent sert à mettre en relief une des syllabes parmi tant d'autres dans la chaîne parlée. Il faut dire que frappant différentes syllabes dans différentes langues, il contribue à la création d'un rythme particulier dans chacune d'elles. L'accent peut se manifester concrètement par l'allongement de la durée de la syllabe, par l'intensité plus forte ou par la variation du contour mélodique. Très souvent l'accent sera indiqué par une combinaison de ces traits phonétiques.

L'actualité du thème : Il faut dire que l'accentologie de la langue est une des branches les plus importantes dans la phonétique. En effet, l'accent joue un rôle important dans la formation de la phrase et de son intonation. Plusieurs savants ont analysé le système d'accentuation du français et ils ont remarqué qu'il y a plusieurs questions qui ne sont pas assez étudiées au nombre desquelles se rapporte le thème du présent travail.

Le but de la recherche est d'étudier la structure d'accent et son rôle dans la formation de la phrase et de son intonation. La réalisation du but de la recherche exige la solution des tâches suivantes :

- Déterminer la notion, la définition et les fonctions de l'accent ;

- Définir les caractéristiques des procédés accentuelles de la langue ;
- Etudier les spécificités des traits accentuels de la langue ;
- Déterminer les unités accentuelles et leurs structures dans le français contemporain ;
- Définir la nature, la place et les fonctions de l'accent français ;
- Elever les particularités de l'accent d'insistance dans le français.

La réalisation du but et la solution des tâches de la recherche ont déterminé la structure du travail, les principes du choix des matériaux et les méthodes de leurs analyses.

L'objet de la recherche est étudier la structure d'accent comme un des constituants de l'intonation de la phrase française.

Au cours de la recherche ont été utilisés **des méthodes** descriptif, distributif, phonologique et linguistique.

Méthodologie de la recherche. Pour mener à bien la recherche nous avons fait recours aux ouvrages du Président de la République d'Ouzbékistan et des savants célèbres comme : P.Garde, M.Grammont, P.Passy, P.Fouché, A.Martinet, J.Marouzeau, L.V.Scerba, K.K.Barichnikova, L.R.Zinder, A.N.Rapanovitch, O.S.Gorodetskaya et plusieurs d'autres.

Valeur théorique. La recherche et ses résultats peuvent être utilisés lors de l'enseignement de la phonétique théorique du français et lors de la préparation des cours théoriques de la phonétique française. De plus, ils peuvent combler les lacunes de la théorie du problème.

Valeur pratique de la recherche consiste en ce que ses résultats peuvent être utilisés :

- Lors de l'enseignement dans les écoles supérieures ;
- Lors de la préparation des manuels, des documents méthodologiques et didactiques ;

- Lors de l'enseignement de la phonétique théorique et pratique du français ;
- Lors de la préparation des travaux de cours, des mémoires de fin d'étude et des thèses de magistre.

Notre mémoire de fin d'étude se compose de l'introduction, de deux chapitres , de la conclusion et de la bibliographie.

Dans l'introduction il s'agit du choix et de l'actualité du thème, de la définition de l'objet, du but et des tâches de la recherche, des valeurs théoriques et pratiques du travail.

Le premier chapitre, intitulé « problèmes de la théorie générale de l'accentuation » est la partie théorique de la recherche, le sujet duquel est exposé dans le cadre de trois questions : (1) la notion, la définition et les fonctions de l'accent ; (2) les caractéristiques des procédés accentuels de la syllabe ; (3) les spécificités des traits accentuels de la syllabe.

L'étude du contenu de ce chapitre est formulé à la base des ouvrages scientifiques des linguistes comme : P.Garde, A.Martinet, R.Jacobson, B.Malmberg, P.Delattre, H.Sten, L.V. Scerba, N.Chigarevskaia, L .R.Zinder.

Le deuxième chapitre intitulé « Structure d'accent un des constituants de l'intonation de la phrase française », le sujet duquel est aussi exposé dans le cadre de trois questions : (1) la nature, la place et les fonctions de l'accent français ; (2) les unités accentuelles et leurs structures dans le français ; (3) les particularités de l'accent d'insistance de français.

En qualité de **la base méthodologique** de ce chapitre nous avons utilisé des ouvrages linguistiques des phonoticiens ; P.Garde, A.Martinet, P.Delattre, B .Malmberg, M.Boudreault, P.ouché, J.Marouzeau, L.V.Scerba, N .Chigarevskaia, L.R.Zinder.

Dans la Conclusion de la recherche sont présentés les résultats obtenus au cours de toute la recherche.

Bibliographie conclut le mémoire de fin d'étude.

Chapitre I

Problèmes de la théorie générale de l'accentuation

1. La notion, la définition, et les fonctions de l'accent.

Le phénomène étudié ici est connu le plus souvent en français, dans le langage courant sous le nom d'*accent tonique* ; les linguistes lui donnent plus simplement le nom d'accent.

Le français, qui spontanément n'a pas conscience de l'existence d'un accent dans sa propre langue, le découvre généralement lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Par exemple, le mot italien *bravo* ne se prononce pas du tout comme le français *bravo*, qui pourtant en tire son origine ; et la différence ne tient pas seulement à la somme des particularités des cinq phonèmes de ces mots (par exemple [r] apical ou « roulé » en italien , [R] uvulaire ou « grasseyé » en français, etc)¹. Elle repose avant tout sur une différence de distribution de la force expiratoire entre les deux syllabes du mot. Un Italien a conscience de la différence de place du renforcement de hauteur et d'intensité, c'est –à-dire de l'accent. Il en va de même en russe pour des mots comme *m'uka*

¹ Garde P. L'accent. P., 1968, p. 3-4.

« tourment » et *muk'a* « farine ». Dans *m'uka* « tourment », la syllabe *-mu* est à la fois plus intense, plus haute et plus longue que la syllabe *-ka*. Sur la base de faits de ce genre existant dans de nombreuses langues, les grammairiens alexandrins des données très complètes sur l'accentuation grecques de leur époque ; leur doctrine est à la base de celles qui ont été élaborées pour la plupart des langues européennes modernes.

Toutefois l'accentologie, constituée par les grammairiens pour répondre à des besoins pratiques, s'est mal intégrée au renouveau de la science linguistique contemporaine. La phonologie à ses débuts a appliqué à la description des méthodes qui devaient nécessairement aboutir à un obscurcissement des problèmes de l'accent.

Pour la phonologie dans sa conception la plus courante, la fonction essentielle de tous les faits linguistiques est leur fonction distinctive. Les particularités phonétiques qui intéressent au premier les linguistes sont celles dont la modification changerait le sens du message transmis. Cette affirmation conduit à délimiter dans la chaîne parlée des unités minimales non successives, les traits distinctifs.

L'opération fondamentale de la phonologie est donc la recherche de paires minimales comme *ami*, *habit* ; pour qu'un trait phonétique soit reconnu pertinent, il faut qu'on puisse montrer qu'il remplit une fonction distinctive dans des paires minimales de ce genre. Un trait qui ne répond pas à cette condition est considéré comme redondant et dépourvu de fonction linguistique propre.

Que devient l'accent soumis à cette épreuve ? Peut-il être rangé au nombre des traits distinctifs comme la nasalité, doit-on le considérer comme un phonème, au même titre que /m/, bref est-il doué de fonction distinctive ? Pour répondre à cette question, on est amené le plus souvent à distinguer deux espèces de langues : à accent fixe et à accent libre ².

² Martinet A. La linguistique synchronique. P., Presses Universitaires de France, 1965, p. 141-161.

On doit qu'une langue a l'accent fixe quand l'accent est toujours placé sur une syllabe déterminée, compté à partir du commencement ou de la fin du mot. Dans les langues l'accent doit –il être considéré comme un trait redondant, prévisible à partir du contexte. Il en irait autrement, toujours selon les mêmes théories dans les langues à accent libre, comme le russe, l'italien, l'allemand, l'anglais, etc., où aucune règle ne fixe la place de l'accent dans le mot. Dans ces langues, on peut rencontrer un grand nombre de paires de quasi-homonymes qui ne sont pas la nasalité : ainsi *m'uka* « tourment » et *muk'a* « farine ». Dans ces langues, il semble que l'accent remplisse la même fonction distinctive que les traits comme « nasalité », « sonorité », etc., et doive donc être inclus dans l'inventaire des traits distinctifs.

La façon de voir aboutit, comme on le voit, à rompre l'unité de la notion d'accent. La ressemblance entre l'accent libre (russe, italien, etc.) et l'accent fixe (tchèque, français, etc.) n'existerait que sur le plan phonétique, dans l'emploi par l'un et par l'autre de procédés physiques plus ou moins analogues, tels que l'intensité ou la hauteur ; mais il s'agirait de réalisations semblables de phonèmes linguistiques foncièrement différents, traits distinctifs des phonèmes dans un cas, traits redondants rattachés à un signal démocratif dans l'autre. Pour Troubetzkoy, l'accent libre a plus de traits communs avec les autres traits distinctifs prosodiques affectant les voyelles qu'avec l'accent fixe. Ainsi, il considère comme deux manifestations d'un même phénomène, qu'il appelle « intensité vocalique », l'accent libre du russe et la longueur des voyelles en tchèque, mais non pas l'accent tchèque, qui est fixe. C'est aussi Troubetzkoy qui paraît refuser la notion même d'accent en écrivant : « Le changement d'accent, c'est-à-dire l'alternance de voyelles fortes et faibles »³. Il n'est pas dans notre propos de nier l'importance de la distinction entre accent fixe et accent libre, qui sera étudié en détail plus loin lorsqu'il s'agira de classer les divers types d'accent. Mais dans ce premier chapitre consacré à une définition

³ Трубецкой Н.С. Основы фонологии. М., 1960, стр. 197.

de l'accent en général , il importe de préciser quels sont les traits communs aux phénomènes réunis sous le nom d'accent. Il n'est pas vrai que ces traits soient seulement du domaine de la réalisation phonétique. Nous nous proposons de démontrer ici que l'on peut définir l'accent par sa fonction est la même dans les langues à accent fixe que dans celles à accent libre ; et que ce n'est jamais une fonction distinctive .

Il est vrai que l'accent fixe n'a pas de fonction distinctive ; mais il n'est pas vrai que l'accent libre en ait une. Si dans la première voyelle de *m'uka* « tourment » on supprime le trait « accent » , on n'obtient pas le mot *muk'a* « farine » mais un mot *muka* sans aucun accent ; dans la deuxième voyelle on ajoute le trait « accent » on n'obtient pas non plus *muk'a*, mais une forme *m'uk'a* avec deux accents.

Un mot sans accent ou un mot avec deux accents ne peuvent pas exister dans la langue. La distinction des deux quasihomonymes n'est pas assurée par l'apparition ou la disparition du trait « accent » comme celle entre *ami* et *habit* l'est par l'apparition ou la disparition du trait « nasalité » ; mais par sa disparition en un point de la chaîne parlée nécessairement accompagnée de sa réapparition en un autre point, c'est-à-dire par son changement de place⁴. Pour un trait distinctif, la question qui se pose en chaque point de la chaîne susceptible d'en être affecté est seulement de savoir s'il est là ou s'il n'y est pas ; pour l'accent, c'est de savoir s'il est là ou s'il est ailleurs. Ainsi, une fois déterlinées les incompatibilités contextuelles éventuelles (par exemple, la neutralisation du trait « sonorité » en russe en fin de syllabe), la présence ou l'absence du trait distinctif ne concerne que le phonème considéré. La place de l'accent concerne toujours un segment plus étendu de la chaîne parlée⁵.

On nous objectera que dans ce qui précède nous avons raisonné dans le cadre du mot, en supposant ses limites connues, ce qui arbitraire. Si nous

⁴ Garde P. L'accent. P., 1986, p. 12-16.

⁵ Martinet A. Accent et tons. *Miscellanea phonetica*, 1945, p. 13-14.

ignorons les limites du mot, et que nous nous placions dans le cadre global de l'énoncé, ce qui répond aux conditions réelles de la communication, alors nous pourrions trouver une distinction assurée par l'addition ou la suppression du trait « accent ». Soit, par exemple, le mot russe *par'agraf* « paragraphe ». Si, conservant la même suite de phonèmes et le même accent sur la seconde syllabe, nous ajoutons un accent supplémentaire sur la troisième : [par 'agr'af], nous obtenons un énoncé signifiant : « C'est l'heure, compte ! » (par'a,graf !)⁶. Ici l'accent paraît se comporter comme un trait distinctif. Mais on remarquera que le même résultat peut être obtenu dans une langue à accent fixe⁷.

Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons en présence de la situation suivante : si nous supposons la limite de mot connue, alors l'accent n'a pas de fonction distinctive, ni dans les langues à accent libre, ni dans celles à accent fixe ; si nous ne la supposons pas connue, il peut à la rigueur, quoique de façon très aléatoire, remplir une telle fonction, mais alors c'est vrai aussi bien dans les langues à accent fixe que dans celles à accent libre. En un mot, la différence entre l'accent fixe et l'accent libre n'est pas aussi essentielle qu'on le croit quelquefois, et en tout cas, elle n'affecte pas la fonction de l'accent, qui est la même dans les deux types de langue. Nous pouvons affirmer aussi que l'accent n'a jamais de fonction distinctive, puisqu'il ne l'assume jamais dans le cadre du mot, et ne le fait que de façon imparfaite et précaire dans le cadre global de l'énoncé.

La fonction de l'accent diffère de celle des traits distinctifs comme « nasalité », « sonorité », etc., parce qu'elle ne s'exerce pas sur le plan paradigmatique : l'accent n'est jamais en opposition avec l'absence d'accent en un point donné de l'énoncé, tandis que par exemple la nasalité peut être en opposition avec l'absence de nasalité (ami, habit). Mais elle diffère encore

⁶ Аванесов Р.И. Фонетика современного русского языка. М., 1956, стр. 205.

⁷ Halle M. The sound pattern of Russian. La Haye. 1959, p.150.

d'une autre manière. La présence ou l'absence d'un trait distinctif en un point de la chaîne parlée ne nous apprend rien sur sa présence ou son absence en tout autre point (sauf incomptabilités de voisinage dont l'effet est de tout façon très limité). Au contraire en matière d'accent, dans le cadre d'un segment préalablement délimité et qui correspond à peu près au « mot », la présence d'une syllabe accentuée suppose nécessairement que toutes les autres syllabes sont inaccentuées : le trait « accent » ne peut se manifester plus d'une fois⁸. Ainsi, l'accent, qui n'entretient pas de rapports avec des unités qui pourraient se trouver en concurrence avec lui sur le plan paradigmatique, en entretient avec des unités qui voisinent avec lui sur le plan syntagmatique.

On appelle l'ordinaire opposition les rapports existants entre deux unités différentes concurrentes sur le plan paradigmatique, et contrastes les rapports entre deux unités différentes voisinant sur le plan syntagmatique. Nous dirons donc que les traits tels que « nasalité » remplissent une fonction oppositionnelle et l'accent une fonction contrastive. Cette différence explique que la méthode des paires minimales, qui ne sert qu'à déceler les rapports oppositionnels jouant sur le plan paradigmatique, soit inadéquate à l'étude des faits d'accent, et que les tentatives qui ont été faites pour l'y appliquer n'aient fait distinctifs est une différence de nature.

La théorie de l'information nous donne une confirmation de cette différence, puisque la valeur informative de l'accent et celle des traits distinctifs varient en sens inverse ; comme l'a écrit J. Rischel : « Les distinctions comme « sourd – sonore » ont normalement l'importance la plus grande dans les énoncés les plus courts, tandis que l'accent n'est distinctif que dans les énoncés d'une certaine étendue⁹.

Nous pouvons donc établir l'unité de la notion d'accent : l'accent fixe et l'accent libre ne sont que des variantes d'un même phénomène phonologique,

⁸ Garde P. L'accent. P., 1968, p. 9-10.

⁹ Rischel J. Stress, juncture and syllabification in phonemic description. Cambridge, Mass., 1962, p. 86.

dont l'unité fonctionnelle avaient depuis toujours été reconnue intuitivement par les grammairiens, et qui, par sa fonction contrastive, s'oppose radicalement à tous les autres faits linguistiquement pertinents qui constituent la face signifiante du langage.

De cette originalité fondamentale de l'accent par rapport aux autres faits phonologiques découlent, pour le linguiste, certaines conséquences de méthode. L'accentologie devra faire usage d'autres notions que celles qui ont cours dans les autres branches de la phonologie.

Mais pour les faits d'accent au contraire le cadre de l'étude ne peut pas se confondre avec les segments minimaux de la chaîne parlée, puisque le contraste joue nécessairement entre plusieurs segments successifs. En fait, la détermination pour chaque langue du cadre dans lequel doivent être étudiés les faits d'accent est une opération préalable nécessaire, qui n'a pas son équivalent dans le domaine de l'étude des traits distinctifs. L'étude de l'accent suppose la délimitation dans la chaîne parlée de deux types de segments, l'un et l'autre plus étendus que le phonème :

1. Délimitation des segments qui sont mis en contraste entre eux, ou *unités accentuables* ;
2. Délimitation des segments à l'intérieur desquels ces contrastes sont créés, ou *unités accentuelles*¹⁰.

La solution de ces deux questions fournit pour chaque langue le cadre de l'étude des contrastes accentuels, comme la segmentation en phonèmes fournit celui de l'étude des oppositions phonématiques. On peut alors aborder la 3^{ème} question qui détermine le caractère accentué, ou non, d'une unité accentuable donnée, comme la mention de la présence ou de l'absence des divers traits distinctifs possibles fournit la caractérisation de chaque phonème :

¹⁰ Garde P. L'accent. P., 1968, p. 12-13 ; <http://aune.lpl.accent.français.com>.

3. A l'intérieur de chaque unité accentuelle, quelle est celle des unités accentuables qui est mise en contraste avec les autres, c'est-à-dire quelle est *la place de l'accent* ?

Dans beaucoup de langues, la notion *d'unité accentuable* se confond avec celle de *syllabe* et la notion *d'unité accentuelle* avec celle de mot. Les trois problèmes évoqués ci-dessus se réduisent alors aux trois questions suivantes.

1. Délimitation des syllabes ;
2. Délimitation des mots ;
3. Place de l'accent sur l'une ou l'autre syllabe de chaque mot.

L'identification de l'unité accentuable avec la syllabe et de l'unité accentuelle avec le mot, suggère ici, n'est qu'une approximation qui n'est pas valable pour toutes les langues. Nous examinerons dans d'autres chapitres les différents types d'unités accentuables et d'unités accentuelles existant dans les diverses langues. Nous nous bornerons ici à déterminer la nature linguistique de ces deux espèces d'unité. Il apparaîtra en premier lieu que l'unité accentuable est une notion phonologique et l'unité accentuelle une notion grammaticale.

2. Les procédés accentuels

a) Procédés accentuels positifs : intensité, hauteur, longueur

L'accent a pour fonction d'établir un contraste dans chaque mot entre les syllabes accentuées et les syllabes inaccentuées. Pour cela, il existe deux espèces de procédés possibles : les procédés positifs qui ajoutent un trait à la

syllabe accentuée, et les procédés négatifs qui enlèvent un trait à la syllabe inaccentuée .

Ainsi, en russe, la syllabe accentuée est plus intense que la syllabe inaccentuée : le supplément de force expiratoire est un trait qui se surajoute aux traits distinctifs habituels de cette syllabe ; d'autre part , en syllabe inaccentuée on ne peut rencontrer les voyelles d'aperture moyenne /e / et /o/ qui existent sous l'accent : le trait « aperture moyenne » est neutralisé en cette position, donc effacé de l'inventaire des traits distinctifs qui s'y trouvent¹¹.

La différence entre le procédé positif et le procédé négatif n'apparaît pas clairement à la seule analyse phonologique, qui révèle seulement que la syllabe accentuée a plus et la syllabe inaccentuée moins. Mais elle apparaît si on se réfère à la définition de chaque morphème en termes de traits distinctifs, définition qui, comme nous l'avons vu, doit toujours être faite indépendamment de l'accent.

Toutefois, la distinction des deux espèces de procédés n'est pas sans incidences proprement phonologiques. Le choix des traits qui peuvent être retranchés par un procédé accentuel négatif n'est pas le même que celui des traits qui peuvent être ajoutés par un procédé accentuel positif. Il est évident qu'on ne peut retrancher que celui existe, et ajouter que ce qui n'existe pas. Les procédés négatifs affectent donc nécessairement des traits qui appartiennent à l'inventaire des traits distinctifs de la langue, et les procédés positifs des traits qui y sont étrangers.

Mais il y a plus. L'addition d'un mouvement articulaire supplémentaire, exigée par l'apparition d'un nouveau trait distinctif, représente une lourde surcharge pour une langue.

Il ne serait pas économique de l'utiliser pour remplir une fonction contrastive, dont le rendement est beaucoup plus faible que celui de la

¹¹ Martinet A. Eléments de linguistique générale. P., 1965, p.77.

fonction distinctive. Aussi n'est il pas étonnant que les langues utilisent comme procédés accentuels positifs des particularités phonétiques qui sont nécessairement présentes dans tout énoncé : ce sont précisément celle qu'on qualifie de « prosodique » : la force expiratoire ou intensité, la hauteur musicale et la durée.

Au contraire, les procédés négatifs peuvent affecter indifféremment des traits prosodiques ou des traits « inhérents », pourvu qu'ils appartiennent au système des traits distinctifs de la langue en question. Ainsi les oppositions tonales neutralisées en chinois hors de l'accent sont des traits prosodiques, mais les oppositions vocaliques neutralisées en russe dans la même position sont des traits inhérents.

On voit que c'est à tort qu'on range l'accent parmi les faits prosodiques. La distinction entre les traits prosodiques et inhérents est celle de deux espèces de traits oppositionnels ; l'accent est un fait contrastif, étranger à cette distinction. Le contraste qu'il crée peut se faire soit à l'aide de traits prosodiques, soit à l'aide de traits inhérents . Toutefois, les traits prosodiques sont seuls utilisés dans les procédés accentuels positifs, ce qui crée dans la plupart des systèmes linguistiques une relation étroite entre l'accent et la prosodie¹².

Ajoutons que les procédés accentuels positifs utilisent les éléments prosodiques « en vrac », sans qu'on puisse distinguer le rôle de l'un ou l'autre d'entre eux . La seule condition est que l'élément en question n'appartienne pas à l'inventaire des traits distinctifs de la langue. Ainsi en tchèque, où la longueur est comme nous l'avons vu, un trait distinctif, la syllabe accentuée ne se distingue pas par sa longueur de la syllabe inaccentuée. Mais dans les langues où n'existe aucun trait distinctif prosodique, les trois caractéristiques prosodiques peuvent se mêler dans

¹² Garde P. L'accent. P., 1968, p. 22.

l'accent. Ainsi la voyelle russe accentuée est à la fois plus intense, plus haute et plus longue que la voyelle inaccentuée. L'intensité est dominante en allemand.

Les modifications de hauteur sont, en même temps que l'intensité, essentielles en anglais. La longueur joue, à côté de l'intensité, un rôle important en grec moderne et en portugais, mais aucun en espagnol. L'analyse exacte des procédés accentuels positifs dans chaque langue est du domaine de la phonétique expérimentale.

On ne serait donc reconnaître à la différence entre « accent de hauteur » et « accent d'intensité » l'importance primordiale que lui accordaient jadis les néo – grammairiens, frappés par la différence existant entre leur propre expérience des langues modernes (surtout allemand) et la description que les Grecs donnaient de la leur. R. Jakobson a montré que cette différence se ramène phonologiquement à celle de l'accent frappant la syllabe entière, senti comme accent d'intensité (allemand, russe) et de celui qui ne frappe qu'une partie de la syllabe ; et où l'élément de hauteur est plus important ¹³. De leur côté, les observations phonétiques précises tendent sans cesse à nuancer les affirmations trop tranchées sur la prédominance de tel ou tel élément dans l'accent de telle langue.

b) Les procédés accentuels négatifs

Par procédés accentuels négatifs nous entendons la réduction des possibilités distinctives des syllabes inaccentuées, c'est-à-dire la neutralisation de certaines oppositions hors de l'accent. Ce procédé est totalement ignoré de certaines langues à accent : en espagnol, en ukrainien, les syllabes inaccentuées ont exactement les mêmes capacités distinctives que les syllabes sous l'accent : c'est là une différence importante entre l'espagnol et

¹³ Jakobson R. Die Betonung und ihre Rolle in der Wort – und syntagmaphologie. T. C. L. P., 4, p. 164 – 183.

le portugais, entre l'ukrainien et le russe. Néanmoins, les procédés négatifs sont un phénomène extrêmement répandu.

D'autres langues qui ont trois degrés d'aperture sous l'accent n'en ont plus que deux hors de l'accent. En biélo – russe les voyelles moyennes / e/ et /o/ se confondent hors de l'accent avec la voyelle ouverte /a/ : sous l'accent v'odu « eau », p'ala « elle tomba », avec trois voyelles accentuées différentes, mais avec les mêmes morphèmes hors de l'accent : vad'a « eau » (nom), pad'u « je tomberai » (même voyelle [a] dans les mots)¹⁴.

La neutralisation hors de l' accent de traits prosodiques se produit en chinois, où les distinctions de tons sont abolies en syllabe inaccentuée. On soit qu'en chinois chaque syllabe, qui est aussi un morphème, est caractérisée par un ton, c'est-à-dire une courbe mélodique distinctive.

Il y a quatre tons : uni haut, montant, descendant – montant et descendant. Ainsi le mot *ren* « homme » a un ton montant, et *tian* « jour » un ton uni haut. Mais dans certaines positions, qu'on peut justement appeler inaccentuées, la syllabe – morphème perd son ton propre distinctif, et est affectée d'un « ton léger » non distinctif. Ainsi *ren* « homme », en composition avec *ai* « aimer » ou avec le premier élément de *gongzuo* « travailler », perd le ton montant qui lui est propre et reçoit le ton léger. Le ton léger se réalise comme demi – bas après un ton uni haut comme moyen après un ton montant, comme bas après un ton descendant, etc. Ces réalisations sont déterminées exclusivement par le ton de la syllabe précédente, elles ne sont donc pas distinctives : la réalisation du ton de la deuxième syllabe est la même dans *gongren* « ouvrier » et dans *jintian* « aujourd'hui », malgré la différence de ton entre *ren* « homme » et *tian* « jour ». Il y a donc bien neutralisation des oppositions tonales.

¹⁴ Garde P. L'accent. P., 1968, p. 57.

On peut aussi rencontrer dans une même langue une neutralisation hors de l'accent à la fois d'un trait inhérent et d'un trait prosodique. C'est ce qui se produit en slovène. On voit par l'inventaire qui précède que les procédés accentuels négatifs, c'est-à-dire la neutralisation de certaines oppositions distinctives en syllabe inaccentuée, sont loin d'être un fait exceptionnel dans les langues. Les procédés positifs sont plus apparents et créent des contrastes immédiatement perceptibles ; beaucoup de langues s'en contentent et ignorent les procédés négatifs. Mais il y a aussi des langues qui ne connaissent que ces derniers, par exemple le chinois, où la syllabe accentuée n'est pas plus intense que les autres et ne se signale que par le maintien des distinctions tonales¹⁵.

On pourrait comparer le rendement des deux espèces de procédés accentuels. Celui des procédés négatifs dépend du nombre d'oppositions qui sont neutralisés hors de l'accent. Si ce nombre est petit, comme en italien où il y a neutralisation d'une seule opposition affectant en tout quatre phonèmes vocaliques sur les sept que compte la langue, la neutralisation est sans effet sur les syllabes contenant une autre voyelle et son rendement est faible ; la tâche de réaliser le contraste incombe entièrement aux procédés positifs. Ceux – ci ont l'avantage de pouvoir jouer dans n'importe quelle syllabe quelle qu'en soit la composition. Mais leur action est souvent contrecarée par l'emploi qui est fait des mêmes procédés prosodiques au niveau de la phrase, dans les oppositions et les contrastes intonationaux.

On voit qu'on ne saurait réduire l'accent aux seuls procédés positifs, comme on le fait généralement, et que les procédés négatifs sont partie intégrante de ce phénomène ; l'importance relative des deux types de

¹⁵ Шигаревская Н. А. Ударение в современном французском языке. Уч.зап. Ленинградского университета, 180. Сер. Филологических наук, вып. 21. 1955.

procédés et leur plus ou moins grand rendement varient d'une langue à l'autre.

L'harmonie vocalique est – elle un procédé accentuel ? Dans la plupart des langues dites « ouralo – altaïques » (langues finno – ougriennes, turques, mongoles, etc.) fonctionne un phénomène appelé « harmonie vocalique » qui consiste dans la neutralisation, en certaines position de certaines oppositions de timbre vocalique. Ce phénomène se produise dans le cadre du mot, on peut se demander si l'on n'est pas en présence d'un procédé accentuel négatif.

La règle de l'harmonie vocalique veut que l'opposition « antérieur – postéri » soit neutralisée dans un certain nombre de syllabes de chaque mot, placées vers la fin, et que nous appellerons, d'un terme volontairement imprécis, la « terminaison » du mot. Dans la terminaison, le caractère antérieur ou postérieur des voyelles non rétractées est neutralisé, et ces voyelles s'harmonisent, du point de vue de leur caractère antérieur ou postérieur, avec celles de la patrie initiale du mot, que nous appellerons la « base ». Ainsi *talo* « maison », qui contient des voyelles postérieures, fait à l'inessif *talossa* « dans la maison », *mais kyla* « village », qui contient des voyelles postérieures, fait *kylassa* « dans le village ». Pour définir le suffixe d'inessif, nous dirons que sa voyelle est « brève, ouverte, non rétractée », mais nous ne pourrions pas préciser si elle est « antérieure » ou « postérieure ». Cette précision n'est prévisible qu'au niveau du mot, c'est-à-dire si l'on connaît le caractère antérieur ou postérieur des voyelles de la base¹⁶.

Pour que nous puissions considérer cette neutralisation comme un procédé accentuel négatif, il faudrait que nous soyons en mesure de définir dans chaque mot une syllabe et une seule, que nous appellerions la syllabe

¹⁶ Garde P. L'accent. P., 1968, p. 62.

accentuée, et qui serait la seule syllabe du mot où l'opposition « antérieur – postérieur » serait distinctive. Dans tous les mots qui ne contiennent que des voyelles non rétractées, cette définition ne présente aucune difficulté : la syllabe qui détermine l'harmonie vocalique dans tout le mot est la première : *ta*, postérieur, dans *talo* ; *ky*, antérieur, dans *kyla*, etc. Morphologiquement, cette syllabe appartient toujours à la racine, puisque en finnois il n'y a pas de préfixe. En outre, elle coïncide avec la syllabe accentuée par des procédés accentuels positifs, c'est-à-dire frappée d'un accent d'intensité qui, en finnois, affecte toujours l'initiale.

Mais la situation est plus complexe dans les mots qui contiennent aussi des voyelles rétractées **e** et **i**. Si une racine contient une voyelle non rétractée et une autre rétractée, c'est la voyelle rétractée qui impose l'harmonie à l'ensemble du mot, même si elle n'est pas la première : *meno* « mouvement », *menossa* « en mouvement », harmonie d'après la syllabe *no*. On peut donc dire que la syllabe « accentuée » est la première syllabe non rétractée de la racine. Si la racine ne contient aucune voyelle non rétractée, mais seulement des voyelles de timbre **e** et **i** ces voyelles imposent l'harmonie à l'ensemble du mot, à condition que celui – ci ne contienne que certains suffixes qui, pour ainsi dire n'offrent pas de résistance à l'harmonie, et qu'on peut dire, « inaccentuables » : c'est le cas des suffixes casuels . Ils adoptent en pareil cas leur forme avec une voyelle antérieure, sous l'influence de trait « antérieur » des voyelles **e** et **i** : *kivi* « pierre », *kivissa* « dans la pierre »¹⁷.

Toutesfois certains suffixes ne se soumettent pas à ce type d'harmonie ; ils conservent, en présence d'une racine à voyelles rétractées, leurs forme à voyelle postérieure, et cette forme à son tour impose l'harmonie aux voyelles subséquentes. Ainsi dans le mot *pehmeys* « douceur » nous avons le suffixe très productif de nom abstrait – us / - ys / sous sa forme antérieure attendue

¹⁷ Martinet A. La linguistique synchronique. P., 1965, p. 141- 161.

après voyelle initiale **e** ; les suffixes casuels ajoutés à ce mot ont aussi leur forme antérieure : *pehmeydessa* « dans la douceur » . Mais dans l'adjectif *pehmonien* « doux » nous avons un autre suffixe – oinen qui se présente avec sa forme postérieure, malgré la présence d'une voyelle radicale **e**. Ce suffixe à son tour impose l'harmonie vocalique au reste du mot : *inessif pehmoisessa*. Tout se passe donc comme si, du point de vue des procédés accentuels négatifs, le suffixe – us/ - ys/ était « inaccentué » et les suffixe – oinen « accentuables » et effectivement « accentué » lorsque les syllabes qui le précèdent ne contiennent que des voyelles rétractées **e** et **i**. Mais en présence d'une racine à voyelle non rétractée antérieure ce même suffixe se soumet à l'harmonie imposée par des voyelles, et se présente avec sa forme antérieure.

Si donc l'on considère l'harmonie vocalique comme un procédé accentuel négatif, avec « accent » sur une seule syllabe du mot, la place de cet « accent » sera définie par la règle suivante : l'accent négatif frappe la première syllabe du mot appartenant à un morphème accentuable et contenant une voyelle non rétractée ; en l'absence d'une telle syllabe, il frappe l'initiale . En dressant la liste des morphèmes accentuables, on précisera que toutes les racines le sont¹⁸.

Les autres langues à harmonie vocalique nous présentent un tableau analogue : l'unité du même mot accentuel est marquée par deux procédés différents, l'accent d'intensité et l'harmonie vocalique , mettant en relief chacune syllabe du mot, mais pas le même.

¹⁸ Deny J. Principes de grammaire turque. P., 1952, p. 142.

3. Les spécificités des traits accentuels

Les définitions générales données ci-dessus doivent nous aider à résoudre le problème concret qui peut se poser à propos de beaucoup de langues : tel phénomène phonétique , linguistiquement pertinent, apparaissant dans une langue donnée, est-il un fait accentuel ou appartient-il à une autre espèce de faits linguistiques ?

La solution de ce problème ne peut être cherchée dans les caractéristiques phonétiques de la réalisation de ces traits, mais elle doit être déduite de la définition fonctionnelle de l'accent. L'accent est la mise en relief d'une syllabe (ou unité accentuable) dans le cadre du mot (ou unité accentuelle). L'appartenance à la syllabe n'est pas un critère, car il est impossible de déterminer si un trait phonique caractérise la syllabe en tant que telle ou le phonème (ordinairement vocalique) qui sert de centre à cette syllabe. Mais l'appartenance au mot, c'est-à-dire à une unité significative plus grande que le morphème et plus petite que la phrase, est au contraire un critère sûr. Nous allons montrer comme ce critère permet de distinguer un trait accentuel, propriété du mot, d'un trait distinctif, propriété du morphème ou d'un trait intonational, propriété de la phrase.

a) Accent et traits distinctifs.

L'accent et les traits distinctifs diffèrent en ce que la fonction contrastive de l'accent s'exerce sur le plan syntagmatique, à l'intérieure d'un segment de la chaîne parlée qui a une certaine étendue et qui doit être délimité : c'est l'unité accentuelle. Au contraire, la fonction oppositionnelle des traits distinctifs

s'exerce sur le plan paradigmatique , donc entre des unités qui pourraient être présentes en un même point de la chaîne parlée, et ne concerne que ce seul pont¹⁹.

Sans doute la notion de « point » employé ici demande – t –elle à être définie. Ce qui nous appelons « point » est matériellement un segment d'une certaine durée, indéfiniment divisible comme tout espace de temps : phonétiquement, on peut , à l'intérieur de ce segment, distinguer un certain nombre de phrases où les caractéristiques physiques du son sont différentes ; mais linguistiquement , on peut l'appeler un point parce qu'il est le siège d'un seul choix pertinent ou de plusieurs choix dont l'ordre de succession n'est pas pertinent. Dans le mot français *habit* le phonème / b/ a une durée mesurable en fractions de secondes, et son émission comprend des périodes d'implosion et d'explosion , mais linguistiquement il est constitué par des traits « labial », « non nasale », « occlusif », « sonore », etc., qui sont pertinents puisqu'ils distinguent *habit de amis, avis, api*, etc., mais dont l'ordre de succession n'est pas pertinent puisqu'on ne saurait distinguer deux mots qui se différencieraient l'un de l'autre par l'ordre de succession de ces traits²⁰ . Un segment de ce type constitue un point de la chaîne parlée, et le phonème est l'ensemble des traits distinctifs réalisés en un même point. La définition d'un tel segment ne fait intervenir aucune des données phonologiques ; sans considération du signifié ; le « point » ainsi entendu est donc une notion phonologique.

Ainsi le cadre dans lequel jouent les oppositions de traits distinctifs est toujours le type de segment que nous avons appelé « point », définissable phonologiquement. Le contraste accentuel , au contraire, joue nécessairement entre plusieurs points successifs, dans un cadre plus vaste, l'unité accentuelle, qui, comme nous l'avons vu , doit être défini grammaticalement.

¹⁹ Pioto R. Traits oppositionnels et traits contrastifs. Word, 10 . 1954, p. 43 - 59

²⁰ Malmberg B. La phonétique. P., 1966, p. 95 - 97

Cependant, tout trait phonique pertinent, qu'il soit contrastif ou oppositionnel, appartient nécessairement à une unité signifiante ou à une autre, c'est-à-dire que sa présence dans l'énoncé est déterminée par le choix que fait le locuteur d'un signifié ou d'un autre. Pour l'accent, trait contrastif, l'unité significative dont le choix détermine la présence en telle place est l'unité accentuelle, plus grande que le morphème. Pour les traits distinctifs au contraire, l'unité significative déterminante ne saurait être autre que le morphème lui-même : puisque aucun rapport n'existe entre le trait distinctif et un segment plus étendu, le trait distinctif entre nécessairement dans la définition de l'unité significative minimale, soit le morphème.

Soit par exemple un morphème russe signifiant « plaine » et qui apparaît dans les formes [p'ɔlə] (po'le, nom. sg). Pour définir la voyelle qui entre dans la composition de ce morphème, nous devons, si nous considérons la forme [p'ɔlə], faire appel à quatre traits ; il s'agit d'une voyelle :

- « non fermé » par opposition à / u / ;
- « non antérieure » par opposition à / e / ;
- « moyenne » (du point de vue de l'aperture) par opposition à / a / ;
- « intense » par opposition aux voyelles non intense²¹.

Ces quatre traits se retrouvent dans les formes [p'ɔlu], [p'ɔluskə], etc, mais dans les formes [pal;a], [pal,ej], [pal,iv'ɔj] nous ne retrouvons que les deux premiers de ces traits : la voyelle [a] de ces formes est bien « non fermé » et « non antérieure », mais elle n'est ni « moyenne », ni « intense ». On peut donc se demander quels sont les traits concernant la voyelle qui doivent être inclus dans la définition de ce morphème si l'on veut rendre prévisibles toutes les fois qu'il peut prendre.

On y inclura sans hésitation les deux traits constants « non fermeture » et « antériorité », mais on hésitera sur la façon de traiter les deux traits caducs, «

²¹ Garde P. L'accent . P., 1968, p. 33

aperture moyenne » et « intensité ». L'examen de la distribution de l'intensité en russe révèle qu'elle est toujours un trait accentuel, c'est-à-dire déterminable au niveau du mot et non du morphème. Reste donc à savoir comment on doit traiter l'aperture moyenne.²²

Le rapport de ces deux traits entre eux est le suivant ; l'aperture moyenne implique l'intensité, mais l'intensité n'implique pas l'aperture moyenne. En russe, toute voyelle moyenne (/ e / ou / o /) est intense, mais une voyelle intense peut pas être moyenne : / a /, / i / et / u / peuvent être intenses.

Puisque l'accent est coextensif à l'intensité, et que celle-ci n'implique pas l'aperture moyenne, on ne peut considérer celle-ci comme un trait accentuel. Le rapport de l'accent sur la voyelle radicale se marque par l'aperture moyenne dans nom. sg. [p' ɔlə] en face de nom. pl. [p'al,a] « plaine », mais non dans nom.sg.

[st'adɔ] en face de nom. pl. [stad'a] « troupeau ». Cela signifie que l'accent ne s'accompagne d'aperture moyenne que s'il frappe les voyelles de certains morphèmes et non de certains autres ; la voyelle de la racine signifiant « plaine » possède l'aptitude à recevoir l'aperture moyenne lorsqu'elle est sous l'accent, et celle de la racine signifiant « troupeau » ne la possède pas. La présence ou l'absence de cette aptitude doit donc être incluse dans la description de l'un et l'autre morphème, ce qui revient à y inclure la présence ou l'absence du trait « aperture moyenne » lui-même, en ajoutant au niveau phonologique une règle qui en prévoit la neutralisation hors de l'accent. Ainsi ce trait, qui doit être inclus dans la définition des morphèmes, n'est pas un trait accentuel.

Le raisonnement qui précède ne fait que rendre compte de la démarche traditionnellement employée, reprise par les phonologues de l'école de Moscou (Avanesov) et impliquée par l'orthographe usuelle. Nous avons tenu cependant à la développer explicitement parce qu'il peut servir de modèle dans

²² Pike L. Zone languages. Ann Arbo , 194 , p. 78-82.

tous les cas où se pose le problème de distinguer entre des traits accentuels et non accentuels.

Dans l'exemple qui précède, nous avons été amenés à considérer comme oppositionnels trois traits inhérents et comme accentuel un trait prosodique. Mais cette coïncidence des notions de traits accentuel et de trait prosodique, valable pour le russe, n'est pas universelle, et dans certaines langues, il peut y avoir des traits prosodiques oppositionnels, qui seront distingués des traits prosodiques accentuels par les mêmes critères ²³.

La quantité en tchèque est un trait prosodique oppositionnel et non accentuel, parce qu'elle entre dans la définition des morphèmes. C'est ce qui la distingue de l'intensité en russe, qui n'est déterminable qu'au niveau du mot. Ainsi la désinence de dat, pl. – am comporte un /a:/ toujours long ; la longueur doit être incluse dans la description de ce morphème au même titre que les autres traits distinctifs qui caractérisent la voyelle /a:/ : « ouverture », etc . Au contraire, la définition de la désinence russe de dat .pl. –am ne peut contenir la mention de l'intensité ou de l'absence d'intensité, puisqu'elle reçoit l'intensité dans certains mots *ruk'am* « aux mains », mais non dans certains autres : *r'ozam* « aux roses ». Elle n'est pas une propriété du morphème, mais du mot ; elle est un trait accentuel.

Dans la même façon, dans les langues à tons, le ton est une caractéristique des voyelles de chaque morphème. Un morphème chinois doit être caractérisé par son ton comme il l'est par ses phonèmes vocaliques et consonantiques.

b) Déplacement d'accent et alternances de traits distinctifs

De ce que les traits distinctifs doivent être inclus dans la définition de chaque morphème, il ne s'ensuit pas que chaque morphème se présente toujours avec des traits distinctifs identiques. De nombreux morphèmes dans de nombreuses langues sont sujets à des alternances. L'application des critères

²³ Malmberg B. Les domaines de la phonétique. P., 1971, p. 183.

définis ci-dessus nous permettra de distinguer la modification d'un morphème due à une alternance de celle qui est produite par un déplacement d'accent.

L'exemple classique d'alternance est l'umlaut allemand, c'est-à-dire la substitution d'une voyelle antérieure à une voyelle postérieure: dans Hut "chapeau" et hutschen "petit chapeau", le même morphème se présente sous les deux formes différentes [hut] et [hyt]. L'une des deux formes au moins doit être expliquée par un facteur étranger aux propriétés du morphème en question. Ce facteur, lorsqu'il s'agit d'un déplacement d'accent, est constitué par des lois jouant dans le cadre de l'ensemble du mot, et qu'on ne peut rattacher plus particulièrement à un morphème ou à un autre. Mais ici, au contraire, ce facteur est à chercher dans les propriétés d'un morphème voisin, en l'espèce le suffixe -chen, qui impose l'Umlaut à la voyelle radicale qui le précède : Wold, Waldchen, Garten, Gartchen, etc. De nombreux autres morphèmes ont en allemand la même propriété, par exemple les suffixes -in (féminin Wolf, Wolfin) -e (mots abstraits : gut, die Gute), -ling (jung, Jungling), les désinences de pluriel -e et -er : Hut, Hute ; Haus, Hauser. Cette modification est toujours liée à la présence d'un morphème déterminé, et toujours subie par la voyelle du morphème radical. Elle n'a donc pas à être décrite dans le cadre d'ensemble du mot. On peut l'inclure dans la définition du morphème qui la provoque, et la définir de telle façon que son effet (substitution d'une voyelle antérieure à une voyelle postérieure) et son point d'application (la voyelle radicale) soient prévisibles en toute circonstance. Ici encore nous retrouvons un procédé traditionnel des grammairiens et des lexicographes, qui écrivent par exemple " Hut, pl -e ; Dolch , pl -e ", indiquant par là qu'il existe deux désinences du pluriel, -e avec Umlaut et -e sans Umlaut, l'alternance étant ainsi considérée comme une propriété de la désinence qui la provoque, et non de la racine qui la subit.

Ainsi les traits qui ne peuvent pas être inclus dans les propriétés des morphèmes qu'ils semblent affecter sont de deux sortes. Ils sont accentuels s'ils

s'expliquent par des règles formulées au niveau du mot, ils sont des faits d'alternance s'ils s'expliquent par les propriétés des morphèmes voisins. C'est pour n'avoir pas fait cette distinction, et pour avoir traité les modifications dues à l'accent comme des alternances que Troubetzkoy a donné une description si confuse des faits concernant les voyelles russes²⁴.

Ici encore la distinction n'est pas très difficile à faire quand l'alternance affecte un trait inhérent, comme l'antériorité des voyelles dans le cas de l'Umlaut allemand. Mais il peut arriver qu'elle soit moins évidente si elle affecte des traits prosodiques. Or, il se trouve que tous les traits prosodiques : la quantité, la hauteur et même l'intensité, sont susceptibles d'être utilisés par certaines langues comme traits distinctifs, non accentuels. Il peut être quelquefois assez délicat de distinguer une alternance affectant un trait prosodique d'un déplacement d'accent²⁵.

Pour la quantité, nous utiliserons encore une fois l'exemple du tchèque. Dans cette langue, la quantité est, dans certains cas, une propriété du morphème où se trouve la voyelle qu'elle affecte : le /a:/ de la dès de dat. Pl. – am, le /i:/ de la dès de nom masc.sg. des adj. (dobry) est toujours long.

Dans tout cas, la quantité d'une voyelle est déterminée par les propriétés du morphème qui se trouve dans la syllabe suivante. Mais la quantité reste cependant une propriété d'un morphème déterminé, et non pas de l'ensemble du mot²⁶.

Chapitre II

Structure d'accent-un des constituants de l'intonation dans la phrase française

²⁴ Garde P. L'accent. P., 1968, p. 98

²⁵ Рапанович А. Н. Фонетика французского языка. М., 1969, стр. 208

²⁶ www.accent.fr

1. La nature, la place et les fonctions de l'accent français

L'accent sert à mettre en relief une des syllabes parmi tant d'autres dans la chaîne parlée. Frappant différentes syllabes dans différentes langues, il contribue à la création d'un rythme particulier dans chacune d'elles.

Pour étudier l'accent d'une langue il faut tenir compte de sa nature et de sa place dans le mot aussi bien que dans d'autres unités plus grandes qu'il affecte.

Quelle que soit la nature de l'accent dans une langue donnée, plusieurs caractéristiques, l'intensité, le ton et la durée, l'affectent presque toujours. A cette différence que, dans les langues à accent d'intensité, celui-ci est dynamique par excellence, — le ton et la durée jouant un rôle secondaire, — tandis que, dans les langues à accent musical, celui-ci est essentiellement musical, le rôle de l'intensité et de la durée étant secondaire, etc.²⁷

Quand l'accentuation se fait à l'aide de l'intensité, la syllabe accentuée est plus forte que celles qui l'entourent grâce à la tension musculaire renforcée — c'est sa caractéristique essentielle. Il s'y ajoute souvent le renforcement de l'expiration.²⁸ Cette espèce d'accent est appelée généralement accent dynamique ou accent d'intensité. C'est l'accent allemand qui peut être cité comme exemple type, sans oublier cependant qu'il comporte également une caractéristique musicale.

Si l'accentuation se fait à l'aide de la mélodie, ce sont alors les variations de la hauteur du ton qui mettent en relief la syllabe accentuée; il s'agit alors de l'accent musical ou tonique. Parmi les langues indo-européennes il convient de citer à titre d'exemple d'accentuation musicale le suédois, le lithuanien, etc.

²⁷ Щерба Л. В. Фонетика французского языка. М., 1953, §92—104, § 209—215

²⁸ Зиндер Л. Р. Общая фонетика. Л., 1960, § 263—264.

Quand c'est la quantité de la voyelle accentuée qui est affectée, la voyelle accentuée devient plus longue. C'est le cas des voyelles accentuées de la langue russe²⁹.

D'autre part, la voyelle accentuée est plus nette, sa qualité de fermée ou d'ouverte (ou bien n'importe quelle autre) se manifeste d'une façon évidente. Par contre, les voyelles inaccentuées sont susceptibles de perdre en partie leurs caractéristiques qualitatives, de devenir moins nettes ou bien de modifier plus ou moins leur caractère. C'est surtout le cas de l'accent russe. Quant au français, la qualité de ses voyelles subit aussi l'influence de l'accentuation mais d'une façon différente de celle du russe.

L'accentuation française est très complexe, car le français connaît une grande variété d'accents — accent final ou accent de groupe, accent syntagmique, accent secondaire, accent d'insistance logique et d'insistance affective, accent supplémentaire du début du groupe accentuel ou du mot³⁰. Ceci affaiblit considérablement l'opposition «syllabe accentuée — syllabe inaccentuée ». Le rythme de la phrase française (alternance des syllabes accentuées et inaccentuées, de la tension et de la détente, des différences de la durée, etc.) s'en ressent aussi : il est fort souple et riche en nuances. L'accent, final du français comporte plusieurs caractéristiques à la fois, dont la durée, l'intensité et la hauteur musicale. Or, les phonéticiens ne sont pas d'accord sur sa nature physique.

Certains prétendent qu'il est essentiellement dynamique, ce qui est contestable du fait que les voyelles inaccentuées gardent en français leurs caractéristiques qualitatives, à l'exception d'une seule, le e instable. De toute manière son intensité est plutôt faible³¹ parce que répartie sur d'autres syllabes du groupe accentuel, toute syllabe impaire à compter de la fin du groupe porte

²⁹ Барышникова К. К. О фразовом ударением в современном французском языке. Т. VI, 1953, сmp. 50-55

³⁰ Grammont M. Traité pratique de prononciation française. P., 1954, pp. 105-144, 139-150

³¹ Fouché P. Traité de prononciation française. P., 1956 P. L ; C.E.Parmenter, A.V. Blanc. An Experimental Study of Accent in French and English, P. M. L .A, t. XLVIII, p. 598-607

un accent secondaire. Les syllabes accentuées sont caractérisées par « l'absence d'intensité proéminente : elles sont même les plus faibles lorsqu'elles terminent une phrase³². » Il s'agit donc plutôt du rôle négatif de l'intensité dans l'accentuation française, dans ce sens qu'elle n'augmente pas. Néanmoins, elle varie par rapport à celle qui frappe les syllabes inaccentuées et c'est cela qui compte.

Partant des données reçues par C E. Parmenter et A. V. Blanc, P. Delattre estime que l'accent français a pour caractère fondamental la quantité. D'après lui, c'est un accent essentiellement quantitatif³³. Tandis que la durée est la seule qui soit toujours présente dans l'accentuation, les deux autres caractéristiques, l'intensité et la hauteur musicale, peuvent ne pas varier.

Les tracés prouvent que la durée de la voyelle accentuée est nettement plus grande que celle des voyelles inaccentuées "et qu'elle est en moyenne du double" (P. Delattre). Cf. : "la durée est instrumentalement ce par quoi l'accent peut le plus facilement être repéré." ³⁴

Cependant, l'auteur ajoute que l'on « n'est pas loin de penser, en accord avec beaucoup de phonéticiens, que la fréquence pourrait jouer un rôle prédominant dans la perception de la syllabe accentuée. »

Les dernières études expérimentales et, en particulier, celles de A. Skoupas confirment la thèse de P. Delattre et, celle de Parmenter et Blanc : la dernière syllabe du groupé, accentuel est plus longue que les autres dans 100% de cas", étudiés, tandis que l'amplitude de l'intensité ne varie que; dans 50% de cas.³⁵

En effet, dans la phrase — Qui t(e) l'a dit? [i-a-i] la durée des voyelles est respectivement de 75-87-135 millisecondes. Dans cette autre — Qu'est-c(e) qu'il y a?, elle est < de 75-50-158 ms.

³² Delattre P. Des progrès actuels de la phonétique. —The French Review. t. XXV, 1951, N1

³³ Delattre P. Les dix intonations de base du français. —The French Review. T. XXV, 1951.

³⁴ Boudreault M. Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec. P., 1968, p. 119

³⁵ Скупас А.У. Ударение как компонент фразовой интонации в современном французском языке. М., 1968, сmp. 78-86

L'accent français a pour autre caractéristique le ton dont; la hauteur varie considérablement de la syllabe inaccentuée à la syllabe accentuée. A l'exception de la syllabe finale de la phrase énonciative, toute syllabe accentuée est prononcée sur un ton plus élevé que les syllabes précédentes qui ; ne sont pas accentuées. Témoin cette phrase empruntée à K. Barychnikova.

La place de l'accent dans le mot varie d'une langue à une autre. L'accent peut être fixe, c'est-à-dire il frappe toujours une même syllabe du mot. En français, c'est la dernière syllabe qui est affectée, en tchèque c'est la première syllabe du mot, en polonais l'avant-dernière et ainsi de suite.

Dans plusieurs autres langues, par contre, l'accent affecte différentes syllabes dans différents mots. Il n'est pas attaché à une syllabe déterminée dans tous les mots tout en ayant une place fixée dans chacun d'eux, tel est le cas du russe : по'лет, 'кошка, ко'рова. Cet accent est appelé *accent libre*. Il est utilisé souvent pour différencier la signification des mots: 'замок — за'мок, 'атлас — а'тлас, etc. Néanmoins, certaines langues à accent essentiellement fixe l'emploient également à des fins de différenciation. Ainsi, la place de l'accent anglais étant par principe fixe — c'est la syllabe initiale qui est affectée — la langue admet pourtant une certaine liberté, puisque l'anglais distingue entre import — substantif et import — verbe.

Dans certaines langues l'accent est mobile en ce sens qu'il peut se déplacer dans les formes d'un même mot et en changer la valeur grammaticale.

La place de l'accent dans le mot varie également d'une période à l'autre au cours de l'évolution de la langue. Le français a gardé la syllabe accentuée du latin vulgaire : 'dorsum>' dos ; 'colubra >cou'leuvre, etc. Or, en latin, c'est la pénultième et l'antépénultième qui étaient accentuées. En ancien français, par contre, l'accent affectait généralement la dernière syllabe et moins souvent la pénultième (quand le mot avait pour finale **e**, prononcé à l'époque): bon'té, par'tir, 'table, 'porte.

Tout en affectant une même syllabe en latin et en français, l'accent a une place différente, dans ces langues, par rapport au volume du mot, en ce sens que c'est tantôt la dernière ou l'avant-dernière syllabe qui était accentuée (le français), tantôt l'avant-dernière ou l'antépénultième (le latin). Ce fait, paradoxal en apparence, au fond ne l'est point, le français ayant éliminé toutes les syllabes posttoniques à l'exception de celles qui avaient un a réduit en e. C'est ainsi que l'accent du français est devenu final par excellence. On l'appelle *accent oxyton*. Tous les mots empruntés postérieurement au latin ont dû se faire à la loi de l'accentuation française, et force leur était de modifier la syllabe accentuée. Il n'y a qu'à comparer l'accentuation des doublets : '*fabrica*' > '*forge*', mais *fa'brique* ; '*fragilem*' > '*frêle*', mais *fra'gile*; Les mots d'origine populaire ayant passé du latin au français ont gardé l'accentuation latine — l'accent frappe une même syllabe dans les mots des deux langues. Par contre, les mots d'origine savante, introduits dans le français à l'époque où celui-ci a créé ses propres lois d'accentuation, ont été assimilés, en ce sens qu'ils ont accepté l'accent français qui frappait la dernière ou l'avant-dernière syllabe du mot : '*fabrica*' > *fa' brique*.

Depuis le XVII^e siècle, l'accentuation du français a connu une autre modification encore: l'accent final est devenu général et obligatoire pour tous les mots du vocabulaire y compris les emprunts en vertu de la chute du e instable ['*tablœ*' > '*tabl*'].

Il convient de signaler que les langues romanes, langues d'une commune origine, ont d'ordinaire toutes une même syllabe accentuée, celle qui l'était en latin. Cependant, vu certaines divergences de l'évolution des voyelles posttoniques dans diverses langues romanes, l'accent affecte tantôt la dernière syllabe (le français), tantôt la dernière et l'avant-dernière (l'espagnol), tantôt l'avant-dernière (l'italien), etc.

'*bassus*' — '*bas*', fr. — '*bajo*', esp. — '*basso*', it. — '*baixo*', port. *se'curus* — '*sûr*', fr. — *se'guro* — *si'euro* — *se'guro*.

Tout en gardant certains traits communs, les langues romanes ont néanmoins créé leurs propres règles d'accentuation qui varient d'une langue à une autre, et confèrent à chacune d'elles sa physionomie particulière.

Dans la chaîne parlée, l'accentuation dans les deux langues, le français et le russe, s'effectue également de façon différente. Le mot significatif (mot plein) du russe garde en général son accent quelle que soit sa place dans la phrase (les quelques exceptions sont dues surtout à l'emploi adverbial de noms précédés d'une préposition — 'за морем, 'за городом, 'под гору, etc.) Cf. *Вы хо'тите у'ехать* — *Хо'тите вы у'ехать?* — *Вы не хо'тите у'ехать*. P. Fouché lui donne le nom d'accent analytique.

Par contre, ce n'est plus le mot qui est délimité à l'aide de l'accent dans la chaîne parlée du français, c'est généralement un groupe de mots qui est affecté de l'accent³⁶. Celui-ci est appelé par P. Fouché accent synthétique. Les unités accentuées du français ce sont des groupes de mots. «L'accent n'appartient pas au mot, mais au groupe³⁷ Cf. Nous sommes nom'breux. De nombreux a'mis sont ve'nus. C'est un cra'yon. C'est un crayon 'bleu. Vous sa'vez. Vous savez 'tout. Vous ne savez pas 'tout. Toutefois un mot peut coïncider avec un groupe accentuel : re'vient.

L'accent se déplace d'un mot significatif à un autre suivant les règles de l'accentuation française. Il est donc mobile dans la chaîne parlée du français : Vous dési'rez par-'tir ? Désirez-'vous par'tir ? Vous ne désirez 'pas par'tir ? (à comparer aux phrases identiques du russe citées plus haut). Tout mot significatif du français peut donc perdre son accent dans la phrase.

Quant aux mots-outils et mots à valeur grammaticale par excellence, ils sont de préférence inaccentués. Il leur arrive cependant de recevoir l'accent final du groupe, par exemple, à la forme interrogative et négative du verbe : il 'parle, parle-'t-il ? Il ne parle 'pas.

³⁶ Fouché P. Traité de prononciation française. P., 1956 P. L

³⁷ Grammont M. Traité pratique de prononciation française. P., 1956, p.XLII-LVII.

L'accentuation du groupe de mots se fait sur le modèle de celle du mot. Comme le français a éliminé toutes les syllabes posttoniques dans le mot, et que c'est la finale qui porte l'accent, il n'y a pas en français d'enclitiques (de mots inaccentués suivant l'accentué et formant avec celui-ci un même groupe accentuel), comme c'est le cas du russe — ска'жи-ка. Tous les mots inaccentués faisant partie du même groupe que le mot accentué le précèdent toujours en français moderne.

Quelles sont les causes de cette accentuation particulière du français, les raisons de l'existence de groupe accentuel s réunissant plusieurs mots dont un seul (celui qui est à la finale) porte l'accent ? Pourquoi, par contre, la langue russe connaît-elle l'accent du mot dans la phrase ?

C'est que la structure morphologique du mot, dans les deux langues, est fort différente³⁸. Le mot russe porte en soi sa valeur sémantique et ses caractéristiques grammaticales ; tel le mot 'дом qui désigné la notion de maison et revêt la forme de flexion zéro à valeur du nominatif singulier. Tels autres — приобретался, производился — des verbes à sens lexical précis dont la forme comporte les marques du temps, de l'aspect, de la voix, du genre et du nombre. Chacun des mots cités ci-contre a aussi sa forme phonétique (son accent sur une syllabe déterminée³⁹).

La structure morphologique du mot français est tout autre. C'est de préférence, une unité lexicale, un mot-radical amorphe. Pour que ce mot-radical soit susceptible d'effectuer son rôle d'élément communicatif, pour qu'il porte dans la phrase, il doit recevoir ses caractéristiques grammaticales.

³⁸ Chigarevskaja N. Traité de phonétique française. M., 1982, cmp. 180

³⁹ Sten H. Manuel de phonétique française. Robenhavn, 1956, ch. V

2. Les unités accentuelles et leurs structures dans le français

La première règle sur la constitution du groupe accentuel formulée par L. Sëerba⁴⁰ se fonde sur la structure grammaticale du français.

Or, il existe des groupes accentuels qui comportent deux mots significatifs dont l'un détermine l'autre : *son propre 'nom, une grande per'sonne ; parler 'bien, un crayon 'noir,* etc. Il convient de répartir les exemples donnés en deux classes, suivant la place occupée par le déterminant

Le déterminant qui précède le déterminé s'insère entre celui-ci et l'article en constituant avec ces mots une unité phonique : un grand garçon, cette ancienne langue, etc. C'est le déterminé qui –port alors l'accent du groupe tandis que le déterminant est dés accentué, pris comme dans un étau par l'article et le nom auquel il se rapporte. L'épithète préposée étant fixée par la tradition en vertu de la tendance de l'ancien français de ' préposer l'adjectif épithète, les cas de l'antéposition obligatoire font plutôt exception à la règle. C'est que «d'une manière générale, une adjective épithète tend à se placer après le substantif auquel il se rapporte »⁴¹

Les rapports du déterminant préposé et du déterminé sont étroits au point que ces deux mots arrivent à constituer une unité lexicale, un mot composé : un jeune homme, une vieille femme, un gentilhomme, un bonhomme, longtemps, aussitôt, vraisemblable (les trois derniers mots

⁴⁰ Щерба Л.В. Фонетика французского языка. М., 1953, § 95

⁴¹ Wagner I.L., Pinchon I. Grammaire du français classique et moderne. Hachette, 1962, § 164.

étaient écrits par Boileau en deux mots : longtemps, aussi tost, vraisemblablement). Le déterminant y perd donc plus ou moins son autonomie lexicale et phonétique à la fois.

Il importe de préciser que d'autres types de déterminants préposés, par exemple, des adverbes, subissent également le même sort — ils sont désaccentués : tu as mal travaillé, c'était plutôt difficile, il est bien aimable, etc.

Dans le style dénué de toute emphase, c'est le déterminé postposé qui constitue le noyau lexical ou sémantique du groupe. C'est lui qui porte l'accent consolidant le groupe. L'accent en fait une unité lexicale, grammaticale et phonétique.

Il s'agit donc d'une autre règle d'accentuation française qui, elle aussi, a pour base une des particularités de la structure grammaticale du français, notamment les rapports syntaxiques dit attributifs dans le groupe "déterminant+déterminé", le déterminant étant inséré entre les mots à valeur grammaticale, tels que l'article, le pronom-sujet, le pronom démonstratif et un nom (un verbe, un adjectif).

Par contre, un déterminant en postposition constitue un groupe accentuel à part. Il porte son accent à lui le séparant phonétiquement du déterminé : un mou' vement inso-'lite, une nu'ance particu'lière, une mai'son déla'brée, etc.

Les Français prétendent distinguer à l'aide de l'accent les groupements suivants : *une nouvelle poli'tique* — *une nou'velle poli'tique*, *un savant^a' veugle* — *un sa' vont a' veu-gle*, *une bonne Fran'çaise* — *une 'bonne française*, *le premier Alle'mand* — *le pre'mier alle'mand*. L'adjectif préposé au nom perd son accent et constitue un seul groupe accentuel avec

le nom. L'adjectif postposé, par contre, garde son accent et fait partie d'un autre groupe accentuel que le nom, à condition qu'il soit polysyllabique.

Le déterminé et le déterminant forment donc deux groupes accentuels, car ils sont tous deux significatifs, et de ce fait, conservent plus rigoureusement leur caractère autonome. Le déterminant est même susceptible d'avoir en cette position ses déterminants et compléments à lui, et d'exprimer par cela même des rapports attributifs aussi bien que prédicatif. Il lui arrive même, dans ce dernier cas, de former un syntagme à part en se détachant du mot déterminé :

— J'ai distingué au loin une belle mai'son/ 'haute de plusieurs étages. On m'a présenté une jeune emplo'yée/ très bien infor' mée sur le chapitre des articles à vendre.

Or, un déterminant monosyllabique postposé au déterminé fait partie d'un même groupe accentuel que celui-ci : un crayon 'vert, un couloir 'long, elle dessine 'bien, position 'clef, etc.

Évidemment, il ne s'agit plus d'en chercher l'explication dans la structure grammaticale de la langue, les rapports syntaxiques ne dépendant point du volume des déterminants. Pour trouver cette explication il faut donc étudier de près les principes de l'accentuation française.

D'habitude on emploie l'adjectif « rythmique » pour définir l'accent normal du français. Pourtant on a tort de désigner par accent rythmique l'accent final qui affecte le groupe accentuel de la chaîne parlée, puisque ce n'est pas le rythme qui détermine en premier lieu les principes de la répartition des accents, la constitution des groupes accentuels en français. Toutes les variétés de l'accent constituent le rythme de la phrase.

Le français connaît une alternance accentuelle qui forme le rythme particulier de la phrase. Le principe d'alternance caractérise l'emploi de

l'accent secondaire dans la langue. C'est que les syllabes accentuées et inaccentuées se succèdent dans la chaîne parlée⁴². Toute syllabe impaire à partir de celle qui porte l'accent final est affectée d'un accent secondaire : Et "achète-'moi une 'pomme, il "revient 'tard.

Le fait de l'accentuation secondaire semble pourtant contestable à certains phonéticiens, entre autres à P. Fouché qui l'admet néanmoins pour le style élevé. Nous-sommes enclins cependant à partager l'avis de Kr. Nyrop, P. Passy, L. Scerba, etc. sur l'existence de l'accent secondaire, parce que le français contemporain fournit quantité d'exemples à l'appui de la thèse, spécialement dans le style familier. Citons-en quelques exemples tirés des phonogrammes de discours prononcés, des textes littéraires enregistrés, etc. :

On n'ose pas dé" sobê'ir. Au hasard des "réfle'xions. Ta "petite 'vie mélanco'lique (A. de Saint-Exupéry, « Le petit prince »)

Après avoir analysé plusieurs données sur l'intensité, la hauteur et la durée des syllabes dans la chaîne parlée, citées par différents auteurs (rassemblées et utilisées d'ailleurs par les auteurs eux-mêmes dans un autre but), force nous est de noter que les syllabes impaires à partir de la fin du groupe accentuel sont légèrement mises en relief, soit par le ton, soit par la force, ou la durée, soit par tous les trois à la fois. Dans la phrase — "Voulez-'vous du "café 'noir} — l'intensité de la syllabe accentuée vous est de 8 mm, lez — de 6 mm, ca — de 7 mm, tandis que du est de 6 mm et fé — de 5 mm. [vule vu dy kafe 'nwa:rl. La hauteur du ton de ca est de 160 Hz. alors que la syllabe précédente est prononcée sur un ton plus bas. La syllabe ca du mot café porte donc un accent secondaire.

⁴² Roudet L. La désaccentuation et le déplacement d'accent dans le français moderne. P., 1907, p. 301

Dans la phrase — "Voulez-vous "du ca'fé au 'lait? — l'intensité de du est de 9 mm à côté de ca marquant seulement 7 mm.⁴³ Dans le groupe accentuel bien dé" sacré' able, l'intensité et la durée des syllabes 'bien et sa dépassent celles des syllabes voisines dé et gré. Le même accent, à en juger d'après l'intensité du son, affecte la troisième syllabe à partir de la fin dans le groupe cette "question-'là.

Bien que la loi de l'affaiblissement des syllabes inaccentuées s'ap- plique à beaucoup de langues, la répartition, de l'intensité selon les syllabes dans un mot polysyllabique varie d'une langue à l'autre.

Pour ce qui concerne le français, il ne support pas ou bien supporte difficilement deux accents de suite.

En raison de l'alternance accentuelle le déterminé прѣдпосѣ au déterminant monosyllabique perd son accent : *une: maison 'basse, un cahier 'gris, aller 'vite, parler 'bien, républiques 'sœurs, peuples 'frères, etc.*

La désaccentuation du déterminé (mot significatif) n'est, pas cependant une ÎÔÎ absolue, elle dépend des rapports syntaxiques et sémantiques entre les deux mots en contact. Le déterminant monosyllabique à fonction, prédicative ayant lui- ; même des compléments ou bien des déterminants n'est plus; en rapports aussi étroits avec le déterminé. C'est qu'il forme; un groupement syntaxique primaire avec les mots qui le suivent et le complètent, et que c'est ce groupement syntaxique en entier qui assume les fonctions du déterminant au nom ou au verbe. Alors les deux mots — déterminé et déterminant — conservent leurs

⁴³ Барышникова К.К. О фразовом ударении в современном французском языке. —Уч. Зап. I МГПИИЯ, Т.УІ. 1953,стр. 78-86

accents mais font partie de deux syntagmes | nettement séparés. Cf. Des broderies 'lourdes — un seul groupe accentuel.

— Il y a dans des tiroirs des brod(e)ries \ 'lourdes d'argent et d'or.

Le style soigné et surtout le langage affecté ont parfois recours à un procédé exceptionnel quand il s'agit du groupe « déterminé^ - déterminant monosyllabique »: on restitue le e instable ce qui permet aux mots significatifs de garder leur accent et de respecter la loi d'alternance accentuelle : une 'barbe 'blanche; l'hi'ver ve'nu etc.

La désaccentuation du mot significatif dans le groupement étudié doit avoir affecté la langue à l'époque où s'étaient constitués les groupes accentuels et où l'affaiblissement du e instable devenait un fait phonétique considérable (XVIIe siècle). En effet du fait que beaucoup de monosyllabes comportaient un e prononcé à la fin, les syllabes accentuées ne voisinaient pas : une 'table 'ronde.

Le caractère particulier de l'accentuation française s'explique donc par certains traits, fondamentaux et spécifiques, du système grammatical du français (la structure morphologique du mot, le caractère des rapports syntaxiques, l'ordre des mots etc.). Aussi bien que par la constitution rythmique de la langue ne tolérant pas deux accents de suite dans le même syntagme.

Le mot accentué forme avec ceux qui le précèdent \ un seul groupe phonique appelé groupe accentuel.

On donne également au groupe accentuel le nom de mot phonétique, et ceci parce que le mot français, dépourvu d'accent dans la chaîne parlée et se soudant par cela même à < d'autres mots, ne possède pas de physionomie phonique. C'est le groupe accentuel—porteur d'accent — qui

est l'unité phonique primaire de la phrase.⁴⁴ Ce qui délimite le groupe accentuel, ce qui constitue sa caractéristique capitale, c'est l'accent qui frappe sa dernière syllabe.

Le professeur K. Barychnikova estime qu'il existe des groupes rythmiques indivisibles (des groupes accentuels types dont nous avons parlé plus haut) et des groupes rythmiques divisibles. Ceux-ci constituent l'ensemble d'au moins deux groupes rythmiques dont le dernier porte un accent plus fort que le premier. J. Tarneaud les désigne sous le nom de « rhèse⁴⁵ ». Les groupes divisibles, aussi bien d'ailleurs que les groupes indivisibles, sont susceptibles de coïncider avec le syntagme, le plus souvent cependant ils se combinent avec d'autres groupes pour en former un syntagme. — Voulez-vous du ca'fé au 'lait? — Cette phrase compte, d'après K. Barychnikova, trois groupes indivisibles dont deux derniers constituent un groupe rythmique divisible. De ce fait, trois accents qui affectent les groupes n'ont pas une même force, le groupe du café portant un accent plus faible que les deux autres groupes rythmiques. Suivant l'analyse expérimentale du professeur K. Barychnikova le ton s'en ressent aussi, la hauteur de la syllabe accentuée du groupe du café n'atteignant pas celle de la voyelle finale du groupe précédent — voulez-vous.

Or, dans le français contemporain, il y a une tendance très prononcée à agrandir certains groupes accentuels. La liaison qui se fait de plus en plus souvent entre le déterminé et le déterminant polysyllabique postposé y contribue également. Ceci caractérise surtout les groupements syntaxiques

⁴⁴ P. Passy lui donne le nom de groupe de force en raison de l'accent d'intensité qui l'affecte ("Les sons du français". P. 1925). Le terme "mot phonétique" revêt un autre sens dans l'ouvrage de J. Tarneaud. Traité pratique de phonétique et de phoniatrie. P., 1941, p.140

⁴⁵ Городецкая О.С. О словесном и фразовом ударении в современном французском языке. —Иностр. Яз. В школе, 1955, N=6.

« déterminé + déterminant », dont le dernier élément est exprimé soit par une épithète polysyllabique soit par un complément de nom.

La loi d'alternance d'accents mérite d'être examinée à part parce qu'elle détermine le rythme de la phrase française tout différent de celui de la phrase russe. Ce règlement rythmique est tellement particulier, qu'à lui seul, il confère à la chaîne parlée du français un caractère original.

En raison des règles d'accentuation citées plus haut, tout mot français est susceptible de perdre son accent dans la chaîne parlée. Il s'agit des adjectifs préposés au nom (une belle mai'son), des adverbes insérés entre le verbe auxiliaire et le participe passé (il a bien 'fait), des noms suivis d'adjectifs monosyllabiques ou des verbes suivis d'adverbes monosyllabiques (un cahier 'gris, il lit 'bien), des mots faisant partie de locutions phraséologiques ou de mots composés (il y prendra 'part, des pommes de 'terre), des mots significatifs passant à l'état de mot-outil (je vais re'venir, tu le laisseras 'faire) et, finalement des verbes à la forme négative et interrogative avec l'inversion du sujet-pronom et à l'impératif suivi d'un complément (il ne parle 'pas, parle-'t-it ?)⁴⁶.

3. Les particularités de l'accent d'insistance du français

L'accentuation française est très complexe, car le français connaît une grande variété d'accents-accent finale ou accent d'insistance logique et d'insistance affective. Les lois de l'accentuation française ont des conséquences exceptionnelles pour l'accentuation logique et affective du français⁴⁷.

On a souvent besoin, dans la conversation, de mettre en relief une idée, de souligner un mot soit pour des causes logiques, soit pour des raisons affectives.

⁴⁶ Н.А. Шигаревская. О структуре вопроса много предложение в современной французском языке. Л., 1963, №2

⁴⁷ Смольевский А.А. Интонация французской повествовательной фразы. А.К.Д., 1962, стр. 55.

Cette espèce d'accent de mise en relief porte le nom d'accent d'insistance qui est ordinairement de deux types : accent d'insistance logique et accent d'insistance affective, selon les buts qu'ils visent et les formes qu'ils revêtent.

En vertu du caractère autonome du mot russe qui porte en soi ses valeurs sémantiques et grammaticales, tout mot mis en relief en russe est susceptible de porter un accent logique qui ne fait que renforcer la syllabe accentuée (l'ordre de mots particulier y contribue aussi en grande partie) : Другу я этого не скажу / Другу я этого не скажу, (ou bien : Этого я другу не скажу). Это ваша книга?

Les pronoms possessifs et démonstratifs du russe ne connaissant pas la furcation en pronoms et adjectifs, ce qui est le cas du français, assument des fonctions syntaxiques fortes variées qui leur assurent une autonomie plus ou moins grande dans la phrase. Ils sont donc susceptibles de porter un accent logique en russe.

L'accent français frappant la syllabe finale du groupe est, par contre, attaché aux mots qui expriment des valeurs lexicales et encore leur arrive-t-il d'être désaccentués (un beau pa'lais, un palais 'neuf). Comme le français possède beaucoup de mots inaccentués¹ et que tout est susceptible de perdre son accent dans la chaîne parlée, il doit forcément avoir recours à d'autres procédés pour mettre en relief l'idée nécessaire. Ces moyens sont multiples et relèvent du lexique, de la syntaxe et de la phonétique, bref, de l'interaction de ces éléments. L'essentiel c'est de placer le mot-noyau logique de la phrase sous un accent fort, sous l'accent du groupe, ou de préférence, sous l'accent du syntagme.

Pour ce faire, il faut modifier la syntaxe de la proposition ou bien y introduire parfois d'autres mots pouvant mettre en relief l'idée soulignée :

Это ваша книга? — c'est votre livre à 'vous ? Этого я никому не скажу — ceci | je ne le dirai à personne. Это тот человек—c'est l'homme en question. Вы ему это сказали? — c'est vous | qui lui avez dit ça ?

L'accentuation logique relève donc en français de la syntaxe (notons tout particulièrement la phrase segmentée) et des moyens lexicaux de mise en relief

(c'est... qui, que, dont ; voilà qui..., etc.) qui contribuent à placer le mot essentiel sous l'accent syntagmique.

Puisque l'accent français ne relève pas du mot, mais du groupe de mots, il ne peut pas être utilisé à ces fins.

Néanmoins, le français possède l'accent dit logique (ou intellectuel) dont les fonctions et la forme sont quelque peu particulières.

L'accent d'insistance logique en français est un accent supplémentaire, il frappe la première syllabe du mot mis en relief, La place insolite de l'accent lui confère une force particulière de mise en relief. Pourtant on l'utilise dans des conditions bien déterminées et notamment quand il s'agit d'opposer certaines notions ou de renforcer l'intensité de quelque mot significatif tels que les adverbes d'intensité, certains adjectifs numéraux, etc., ou bien de mettre en relief une énumération quelconque. Il "a pour effet de mettre en valeur une notion, avec le souci de définir, de distinguer, de caractériser"⁴⁸.

Nous citons ci-dessous quelques exemples de l'emploi de l'accent logique français :

Ce n'est pas un a "antérieur\ c'est un a 'postérieur. Faut-il" décrocher ou "accrocher ? — C'est une caractéristique "très importante. Ceci est "parfaitement correct. Il y a "mille moyens, camarades, de nuire à l'ennemi. Il y a des "millions d'années que tes fleurs fabriquent les épines. Il y a des "millions d'années que les moutons mangent les fleurs. (A. de Saint-Exupéry)

Le deuxième terme de l'opposition n'est pas nécessairement exprimé dans la phrase, il est souvent sous-entendu : faut-il "l'emporter ?

A la question — Aller et retour ? — survient la réponse suivante — Non, "aller seulement. La première syllabe du mot aller porte évidemment un accent d'insistance logique parce que le mot aller s'oppose à un autre, notamment à celui qui a été annoncé dans la question : retour. La syllabe (a) du verbe aller est,

⁴⁸ Marouzeau J. Notre langue. Delagrave, 1955, p. 14

par ce fait, la plus longue de la phrase (125 ms) et une des plus fortes. Elle est également la plus haute atteignant 250 Hz., tout comme le début de la voyelle [ɔ] dans non.⁴⁹

L'accent logique est d'autant plus fort qu'il affecte la première syllabe du mot — porteuse d'un accent supplémentaire, et qu'il coïncide souvent avec l'accent secondaire caractérisant toute syllabe impaire du groupe accentué : "antérieur, "postérieur, "décrocher, "accrocher, 'mille moyens, etc. La voyelle de la syllabe accentuée « augmente en durée et en hauteur, mais surtout en intensité⁵⁰.

L'accent d'insistance affective auquel on donne souvent les noms d'expressif, d'émotionnel, d'emphatique est une autre espèce d'accent d'insistance. Il s'emploie dans les phrases émotives supposées traduire plus ou moins fidèlement nos sentiments — la joie, l'appréciation, la colère, le désagrément, la pitié, la désolation, le dégoût, etc. On l'utilise pour exprimer l'affectation. Il « met en jeu la sensibilité traduisant, par exemple, une attitude d'approbation ou de désapprobation. »⁵¹

Cet accent est lié à l'opposé de l'accent logique, aux mots dont le sens se prête à l'accentuation affective. Ce sont en premier lieu des adjectifs à valeur sémantique expressive, tels que magnifique, formidable, désolant, pitoyable, affreux, abominable, etc.

Par contre, les mots au sens neutre nommant toutes sortes d'objets réels ne se prêtent pas à ce genre d'accentuation vu leur acception non expressive : table, maison, bâtiment, leçon, métallique, etc. Néanmoins, certains noms et adjectifs à valeur sémantique neutre sont susceptibles de recevoir une expression figurée et affective grâce à l'accent emphatique qui les frappe. C'est l'accent emphatique qui en fait des mots à valeur expressive :

⁴⁹ Барышникова К.К. К вопросу обучения интонации французского языка. —Иностр. яз. В школе, 1960 №2

⁵⁰ Fouché P. La prononciation actuelle du français —Le français moderne. P., 1933

⁵¹ Marouzeau J. Notre langue. D., 1955, p. 14.

Cf : A la ferme de ma mère il y a quelques cochons, plusieurs oies et une dizaine de poules.

— Ah, c:ochon que tu es ! Ch :ameau!

Je suis un homme sérieux ! Je suis un homme sérieux ! Et ça le fait gonfler d'orgueil : Mais ce n'est pas un homme sérieux, c'est un ch :ampignon !

(A. de S a i n t-Exupéry)

Quant aux adjectifs en question, leur caractère expressif est lié à leur place particulière par rapport au substantif qu'ils déterminent. C'est la préposition au déterminé et l'accent affectif qui leur confèrent une valeur expressive très nette :

Cf. Il a admiré cet objet sacré. — Ah ! ce s:acré tableau, il me torture assez déjà ! (E. Zola).

Parmi les mots à valeur expressive, il y a toutefois ceux que l'accent emphatique n'affecte pas souvent en raison de leur constitution syllabique — ce sont des monosyllabes tels que bête, brute, grand, beau, etc. Pour renforcer leur valeur expressive, le français se sert alors d'autres procédés que lui fournit son système. Il a recours soit à la répétition (de grands, grands comédiens), soit à des adverbes d'intensité (c'est tellement beau), soit à une syntaxe particulière combinée avec une intonation expressive (ils ont accueilli nos camarades avec une joie ; une gentillesse, une gaieté...), etc. On peut, cependant, entendre dire : Il est b'.eau !

L'accent d'insistance affective peut conférer à l'adjectif» au polysyllabe aussi bien qu'au monosyllabe, une acception particulière quand celui-ci se combine avec un mot d'un champ sémantique tout opposé, par exemple, B'.elle canaille !

Les formes de l'accent d'insistance affective varient d'une langue à une autre. En russe, il frappe la syllabe accentuée dont la voyelle s'allonge aisément. Ceci caractérise le plus souvent l'affectivité positive — l'approbation, la surprise : ди-и-ивный день, чуде-е-есная погода, кошма-а-ар. Néanmoins, il arrive au russe d'allonger également la consonne initiale du mot, par exemple,

ч:епт Il y a lieu de supposer que cet allongement rend l'affectivité négative : la désapprobation. Pourtant ч:епт sert parfois de simple interjection, d'autre part, il peut être employé avec un sens admiratif, etc. Il reste encore à préciser la forme de l'accent d'insistance affective en russe⁵².

Comme l'accent normal du français est fixé à la syllabe finale du groupe et que le mot expressif n'est pas forcément le dernier, cet accent ne peut pas servir de moyen expressif.

L'accent emphatique du français revêt donc une forme toute particulière. Il affecte la première consonne du mot expressif en l'allongeant considérablement, cette consonne se trouvant tantôt au début du mot (p :itoyable, d :égoûtant, m :isérable), tantôt dans la deuxième syllabe après une voyelle (ab :ominable, ass :ommant, ép :atant ép :ouvantable)⁵³. La consonne subit un allongement d'environ 80% sur la consonne sans accent affectif, d'après les données de M. Durand':

Une soirée ép'.ouvantabte ! C'est f :ormidable ! M :agnifique, ce tableau !

Il n'y a pas que la consonne qui s'en ressent d'ailleurs. La hauteur et l'intensité de la voyelle qui suit la consonne égalent celles de la syllabe portant l'accent final si toutefois le mot en question ne termine pas la phrase¹ ; la durée de la voyelle augmente sensiblement.

P. Fouché estime que l'accent emphatique affecte également la durée de la voyelle qui suit la consonne renforcée ; la voyelle augmente en durée⁵⁴.

Il y a également autre chose qui fait ressortir l'accent d'insistance affective dans le mot. C'est qu'il est insolite et bouleverse le rythme habituel de la phrase française.

Il arrive au mot expressif commençant par une voyelle de recevoir en plus une autre marque d'affectation. On fait précéder la voyelle initiale d'un

⁵² Chigarevskaia N. Traité de phonétique française. M., 1982, p. 197.

⁵³ Roudet L. A propos de l'accent d'insistance en français. P., 1925, p.26-34

⁵⁴ Fouché P. Traité de prononciation française. P., 1956, pp. LVIII

coup de glotte — 'ép:atant, 'ép :ouvantable, etc. que les écrivains marquent en graphie par un **h**. Le coup de glotte supprime l'enchaînement avec le mot précédent :

Ce portrait de moi en gentleman revenu des erreurs de la jeunesse et qui a écrit un roman par désillusion, pour chasser l'ennui : « Hénaurme ! quinze mille fois Hénaurme, avec trente milliards d'H t ». (G. Flaubert, « Correspondance »).

Au cours d'un vernissage, un monsieur s'extasie : « Hadmirâble », devant une première toile. (P. Daninos, "Jacassin")

D'aucuns prétendent que l'accent du français moderne aurait changé de place, que c'est plutôt la syllabe initiale qui serait accentuée. On allègue alors l'influence anglaise que subirait l'accentuation du français⁵⁵.

Les faits sont incontestablement exagérés¹. Le français maintient toujours son accent final. Or, l'accent d'insistance qui coïncide avec l'accent supplémentaire du début du mot et bien souvent avec l'accent secondaire de la syllabe impaire attire particulièrement l'attention en raison de sa place insolite. Le caractère affectif du langage parlé y contribue en grande partie. L'intensité, la hauteur et la durée se combinent, égalant ces mêmes caractéristiques de l'accent normal et mettent en relief la syllabe porteuse de l'accent d'insistance.

Conclusion

A la suite des analyses des matériaux linguistiques de la recherche sur la structure d'accent et son rôle dans la formation de l'intonation de la phrase, il est à noter les conclusions suivantes :

⁵⁵ <http://aune.lpl.accent.fr>.

1. Il est évident que pour récapituler ce qui précède, l'accent a pour fonction d'établir un contraste entre différents segments phonologiquement définissables, l'unité accentuable et que ce contraste joue dans le cadre d'un segment grammaticalement définissable, l'unité accentuelle.

2. L'accent a pour la fonction d'établir un contraste dans chaque mot entre les syllabes accentuées et les syllabes inaccentuées. Pour cela, il existe deux espèces de procédés possibles : les procédés positifs qui ajoutent un trait à la syllabe accentuée, et les procédés négatifs qui enlèvent un trait à la syllabe inaccentuée. La différence entre le procédé positif et le procédé négatif n'apparaît pas clairement à la seule analyse phonologique, qui révèle seulement que la syllabe accentuée a plus et la syllabe inaccentuée moins. Mais elle apparaît si on se réfère à la définition de chaque morphème en termes de traits distinctifs, définition qui, comme nous l'avons vu, doit toujours être faite indépendamment de l'accent.

3. L'accent et les traits distinctifs diffèrent en ce que la fonction contrastive de l'accent s'exerce sur le plan syntagmatique, à l'intérieur d'un segment de la chaîne parlée qui a une certaine étendue et qui doit être délimité : c'est l'unité accentuelle. Au contraire, la définition oppositionnelle des traits distinctifs s'exerce sur le plan paradigmatique, donc entre des unités qui pourraient être présentées en un même point de la chaîne parlée, et ne concerne que ce seul point.

4. Pour étudier l'accent d'une langue il faut tenir compte de sa nature et de sa place dans le mot aussi bien que dans d'autres unités plus grande qu'il affecte. Quelle que soit la nature de l'accent dans une langue donnée, plusieurs caractéristiques, l'intensité, le ton, la durée l'affectent presque toujours.

L'accentuation française est très complexe, car le français connaît une grande variété d'accents. Ceci affaiblit considérablement l'opposition « syllabe accentuée - syllabe inaccentuée ». Le rythme de la phrase française s'en ressent aussi : il est fort souple et riche en nuances. L'accent final du français

comporte plusieurs caractéristiques à la fois, dont la durée, l'intensité et la hauteur musicale.

5. Le choix de l'unité accentuelle mise en relief dépend dans certaines langues de facteurs phonologiques et dans d'autres de facteurs grammaticaux. Il en résulte que l'accent a pour rôle de donner une marque formelle à une unité grammaticale, le mot, intermédiaire entre l'unité grammaticale minimale, le morphème, et l'unité grammaticale minimale, la phrase. Dans une langue sans accent, aucune unité grammaticale intermédiaire entre le morphème et la phrase ne peut être formellement définie, et la notion de mot ne peut pas être légitimement employée.

Le caractère particulier de l'accentuation française s'explique donc par certains traits fondamentaux et spécifiques, du système grammaticale du français (la structure morphologique du mot, le caractère des rapports syntaxiques, l'ordre des mots, etc.) aussi bien que par la constitution rythmique de la langue ne tolèrent pas deux accents de suite dans le même syntagme.

Le mot accentué forme avec ceux qui le précèdent un seul groupe phonique appelé groupe accentuel. C'est le groupe accentuel- porteur d'accent – qui est l'unité phonique primaire de la phrase.

6. On sait bien que l'accentuation française est très complexe, car le français connaît une grande variété d'accents – accent final ou accent de groupe, accent syntagmique, accent secondaire , accent d'insistance logique ou d'insistance affectif. Les lois de l'accentuation française ont des conséquences exceptionnelles pour l'accentuation logique et affectif du français.

En vertu du caractère autonome du mot français qui porte en soi ses valeurs sémantiques et grammaticales, tout mot mis en relief en français est susceptible de porter un accent logique qui ne fait que renforcer la syllabe accentuée.

Nous retiendrons donc que l'unité accentuable est toujours la syllabe ou une unité plus petite définie par référence à la syllabe, et que la définition de cette unité ne fait intervenir que des notions phonologiques .

Si le rôle de l'accent est de créer un contraste, son fonctionnement sera nécessairement plus complexe que celui des traits distinctifs, qui servent à créer des oppositions . Les oppositions jouent par définition entre des unités susceptibles d'apparaître en un même point de la chaîne parlée. Le cadre dans lequel jouent ces oppositions est donc tout tracé : c'est le segment minimale de la chaîne parlée, indivisible en unités successives plus petites.

L'existence d'un contraste entre la syllabe accentuée et la syllabe inaccentuée ne signifie pas que ces dernières soient homogènes. Dans la plupart des langues à accent les syllabes inaccentuées sont inégales entre elles, et la répartition de l'intensité entre elles est réglée par leur position par rapport à l'accent. Ainsi la configuration accentuelle de l'ensemble du mot, avec le plus ou moins de relief de chacune des syllabes, apparaît-elle comme un corollaire des autres procédés accentuels, une forme de réalisation de l'accent.

Bibliographie

1. Аванесов Р.И. Фонетика современного русского литературного языка. М. 1956.
2. Барышникова К.К. К вопросу обучения интонации французского языка. –Иностр. Яз. В школе, 1966, №2.
3. Барышникова К.К. О фразовом ударение в современном французском языке. –Уч.зап. I МГПИИЯ. Экспериментальная фонетика и психология речи, Т. VI ,

1953.

4. Городецкая О.С. О словесном и фразовом ударении в современном французском языке. – Иностр. Яз. В школе, 1955, №6.
5. Зиндер. Л.Р. Общая фонетика. Л., 1960.
6. Рапанович А.Н. Фонетика французского языка. М., 1969.
7. Скупас А.И. Ударение как компонент фразовой интонации в современном французском языке. А.К.Д. Минск, 1968.
8. Смольевский А.А. Интонация французской повествовательной фразы. А.К.Д. М., 1962.
9. Шигаревская Н. А. Ударение в современном французском языке. – Уч. Зап. Ленинградского университета, №180. Сер. Филологических наук, вып. 21. 1955.
10. Шигаревская Н. А. Traité de phonétique française. М., 1982.
11. Щерба Л. В. Фонетика французского языка. М., 1953.

12. Boudrault M. Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec. Québec-Paris. 1968.
13. 13.Delattre P. Des progrès actuels de la phonétique-The French Review . t. xxv, 1951.
14. Delattre P. Les dix intonations de base du français. - The French Review, V.XL, 1966.
15. Deny Y. Principes de grammaire turque, P.,1952.
16. Fouché P. La prononciation actuelle du français. -Le français moderne. P., 1933.
17. Fouché P. Traité de prononciation française. P., 1956.
18. Garde P. L'accent. P., 1968.
19. Halle M. The sound pattern of Russian, La Haye, 1959.
20. Yakobson R. Die Betonung und ihre Rolle in der Word- und Synagmaphonologie. T.C.L.P., Berlin, 1962.
21. Malmberg B. La phonétique. P., 1968.
22. Malmberg B. Les domaines de la phonétique. P., 1971.
23. Marouzeau J. Notre langue. Delagrave, 1955.
24. Martinet A. Accent et tons. Miscellanea phonetica. P., 1945.

25. Martinet A. La linguistique synchronique. P., Presses Universitaires de France, 1965.
26. Martinet A. Elément de linguistique générale. P., 1965.
27. Ondraekova I. On the problem of funktion of stress in Czech, Sprachwissenschaft und kommunikations forschung, 1961.
28. Passy P. Les sons du français. P., 1925.
29. Passy P. Exercices de prononciation française à l'usage des étudiants anglo-saxons. P., 1932.
30. Pike L. Tone languages. Ann Arbor, 1948.
31. Pike L. et Kindberg W. A problem in multiple stresses. Word, XII, 1956.
32. Prieto R. Traits oppositionnels et traits contrastifs. Word, 1954.
33. Rischel Y. Stress, juncture and syllabification in phonemie description, Proceedings of the 9th International Congress of linguistes, Cambridge, Mass, 1962.
34. Roudet L. A propos de l'accent d'insistance en français. -BSL de Paris, 1925.
35. Roudet L. La désaccentuation et le déplacement d'accent dans le français moderne. P., 1907.

36. Sten H. Manuel de phonétique française.
Kobenhavn. 1956.
37. Stravka G. La prononciation parisienne, ses divers
aspects. -BFL de Strasbourg, 1952.
38. [http : \ aune. lpl. accent français.fr](http://aune.lpl.accent.français.fr).
39. www.accent.fr.
40. Wikipedia. phonétique.org.